

Soirée du conseil municipal du lundi 4 octobre 2021

Ce 4 octobre, nous avons eu droit à la première séance du nouveau mandat de notre Conseil de Ville qui fut élu par acclamation; tous ont porté serment au début de l'assemblée. La fierté était lisible sur leur visage et ils ont plein de projets dans leur carton.

Nos élus ont pu constater que le travail à la Ville ne s'arrête jamais. Une forte délégation de citoyens provenant de la rue Garipey était présente. Quatre citoyens sont intervenus au micro. Un problème de bruits récurrents est revenu sur le tapis. La raison en est que les tra-

voux publics de notre Ville ont dû, à un moment donné, déménager leurs pénates sur la rue Richer, tout près. Le Comité de santé et sécurité au travail a établi que la caserne de pompiers ne pouvait cohabiter avec les Travaux publics. Le résultat: dès 7h, il y a des bruits provenant d'équipements lourds et, s'il y a une urgence, cela peut se poursuivre dans la soirée ou la nuit. Le maire est conscient, mais trouver un nouvel emplacement n'est pas chose facile. La pression est forte de la part de ces citoyens. Un dossier à suivre.

Pour les 10 premiers mois de 2021, la Ville a engrangé une somme de 1 690 000 \$ de plus que prévu, ce montant provient de la taxe de mutation (taxe de bienvenue). De ce montant, 532 000 \$ ont été dépensés pour du nouvel asphalte dans nos rues. Eh bien, oui, nos taxes font du chemin!

Un surplus de 215 171 \$ a été affecté à différents projets (stationnement de la gare, déménagement de services et matériel COVID).

Un paiement bisannuel sous prêt de 215 040 \$ a été effectué pour les services de train de banlieue. Rappelons que la Ville a été en conciliation avec la Ville de Saint-Jérôme; la Ville de Prévost jugeait que des augmentations prohibitives nous avaient été facturées. Mais rien

n'y fit, et de toute évidence le dossier se terminera devant une Cour de justice.

Le contrat d'entretien ménager pour les bâtiments de notre Ville fut octroyé à Entretien Mana pour la somme de 100 000 \$ + taxes. La soumission initiale était de 130 000 \$, mais comme il n'y avait qu'un seul soumissionnaire, la Ville avait le droit de négocier le devis.

À la suite du projet du Pôle du savoir qui nécessite une demande de subvention pour la nouvelle bibliothèque, une exigence gouvernementale demande de faire effectuer un inventaire archéologique du site. Patrimoine Expert a été choisi pour la somme de 20 597 \$.

Jean Millette de la rue Shaw questionne le maire sur la possibilité que les boues provenant des bassins de la station d'épuration de Prévost soient disposées au dépotoir de Sainte-Sophie. La réponse du maire est que «non», ces boues sont traitées comme le ministère de l'Environnement l'exige et sont étendues dans des champs agricoles.

Julie Chamberlan demande combien d'argent avait été réservé pour le processus électoral municipal. La réponse de monsieur Germain est que 120 000 \$ étaient prévus, mais dans la situation présente, cet argent doit être déposé dans un compte

spécial pour un prochain processus électoral.

Mathieu Quesnel se questionne sur la possibilité que Prévost puisse imposer une taxe d'eau spéciale pour les citoyens qui entretiennent un jardin potager. La réponse fut clairement «non».

Plusieurs citoyens du secteur des Clos et du Domaine Laurentien se sont plaints de méfaits: graffitis, vandalisme et même de taxage qui auraient été commis par des ados du secteur. Le maire Germain ainsi que la police de la SQ sont informés des problèmes et demandent aux parents de sensibiliser leurs jeunes à la situation.

On parle déjà de neige. Alexandre Ravier du Clos-Fourtet demande d'effectuer des sablage préventifs sur cette rue avant les intempéries. Le maire souligne que cette rue est en pente et que si on y applique du sable et du fondant, l'eau ramasse le tout et le pousse vers le bas. Ceci n'est pas une science exacte.

Audrey Paquette, de la rue des Anciens, demande s'il serait possible d'intégrer des jeux pour les 4 ans et moins au parc du domaine des Patriotes. Le maire reçoit positivement sa question.



VITRERIE FILION LEMIEUX INC.
 2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
 PRÉVOST (QUÉBEC)
 CANADA, J0R 1T0
450-438-2023
 www.vitrieriefli.ca
 RBQ # 8100-0994-71

Manoir l'Émeraude
 Résidence
 pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur
 Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

 **Sabet Awad**
 propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Maux de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Maux d'oreille à répétition
- Sciatique
- Douleurs dans une jambe

sont des exemples...

CENTRE CHIROPATIQUE VITALITÉ
 Technique douce




Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
 Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
 bureau #104, Prévost J0R 1T0

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.



BENOÎT ETHIER D.D.
 Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

SPÉCIALITÉS:
 Thérapie manuelle
 Ostéopathie
 Prélèvements sanguins
 Analyse de la course à pied

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS:
 Blessure sportive
 Maux de dos et de cou
 Tendinite
 Capsulite
 Bursite
 Fracture - Entorse



CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS



2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
 www.physiodesmonts.com
450 224-2322

Jasmine **Perreault**
 physiothérapeute

Caroline **Perreault**
 physiothérapeute

Kim **Aspirot**
 ostéopathe

David **Guindon**
 ostéopathe

Service de prélèvements sanguins